



Déclaration de la FNEC FP FO CDEN 3 septembre 2026

Alors que le gouvernement a été incapable de protéger personnels et élèves soumis à des conditions insupportables en fin d'année scolaire lors des vagues de canicules, il n'a absolument rien mis en place pour se préparer aux prochaines. C'est ce même gouvernement qui est responsable du lourd tribut payé par la population et les pompiers suite aux incendies ayant frappé le pays cet été.

En effet, le gouvernement a d'autres priorités. En témoignent les 36 milliards d'euros supplémentaires attribués au budget militaire au printemps dernier. En témoignent aussi les mesures visant à mettre au pas la jeunesse avec les classes défenses et autres cérémonies pour « acculturer les jeunes à la défense » et que notre société « accepte de perdre ses enfants » selon les termes du général Mandon.

La FNEC FP FO se tiendra aux cotés de tous ceux qui réclament la paix et s'opposent aux folies guerrières, partout dans le monde. Notre fédération refuse que les personnels soient le relai de toute propagande guerrière. Nous refusons le délabrement continu de nos missions et de l'Ecole publique ! Nous refusons de nous habituer aux suppressions de postes, aux perpétuelles réorganisations, à la dérèglementation, à l'effondrement du pouvoir d'achat !

Dans cette optique, les 4 000 suppressions de postes décidées par le gouvernement Macron-Lecornu, qui se rajoutent à celles actées lors des rentrées précédentes, aggravent les conditions de cette rentrée : suppression de centaines de classes dans les écoles et les établissements, malgré la mobilisation des personnels et des parents d'élèves, engendrant des classes surchargées, des répartitions abracadabrantesques, des réorganisations de services, des milliers d'élèves sans affectation en lycée, des milliers d'élèves sans AESH ou sans place dans les établissements médico-sociaux...

Cette rentrée est aussi marquée par les milliers d'étudiants et de bacheliers qui se retrouvent recalés par MonMaster et Parcoursup. La FNEC FP-FO appelle à des rassemblements le 9 septembre devant le ministère de l'ESR pour exiger leur inscription immédiate dans la filière de leur choix.

La rentrée, ce sont aussi les mystifications ministérielles sur l'augmentation des salaires... Rappelons que le pouvoir d'achat des fonctionnaires s'est effondré de 33% en moins de 30 ans, du fait du gel du point d'indice, sans parler des attaques que le gouvernement multiplie contre les malades et les assurés sociaux !

Dans ce contexte déjà inacceptable, le ministre n'a pas su protéger les personnels face aux cyberattaques et aux fuites de données. Il est incapable de répondre à des questions essentielles : est-ce que tous les personnels pourront être payés fin septembre ? Quelle est l'ampleur de la fuite des données ? Les systèmes informatiques sont-ils rétablis pour permettre les affectations des remplaçants, le recrutement des contractuels ...

Dans cette situation, les écoles et les établissements de notre département ne sont pas épargnés.



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE**

Section de Seine Maritime

Immeuble Jules Ferry Rue de l'Enseigne Renaud 76000 Rouen

Téléphone : 02 35 89 47 32 – fnec-fo.rouen@orange.fr

Les personnels du collège Monod, au Havre, demandent avec leurs syndicats FO et FSU, la restitution du demi-poste d'AED supprimé et annoncé en juin alors que les contrats des AED devaient être renouvelés. Ils ont tout notre soutien.

Au lycée Flaubert de Rouen, nous demandons le maintien du demi-poste d'AED qui avait été octroyé en 2025-2026. Nous dénonçons l'annonce tardive, mi-juillet, de la suppression de 3 classes dans l'établissement, mettant en grande difficulté tous les personnels de l'établissement pour la préparation de la rentrée et conduisant toutes les classes de seconde à 35 élèves. Comment ne pas rouvrir une classe de seconde dans cette situation ? Nous demandons la réouverture immédiate d'une classe de seconde.

A l'école maternelle Louis Blanc du Havre, la fermeture prononcée en avril aura les mêmes conséquences qu'à l'école Renaissance : les élèves de TPS ne seront pas accueillis pour la première fois depuis plusieurs années. Pire encore, les deux élèves notifiés pour un accompagnement AESHi ont fait leur rentrée sans aucune aide, laissant l'enseignante de GS, seule dans des locaux sans ATSEM, gérer les incontinences fécales de l'élève le jour de la rentrée. La classe doit être réouverte et les AESH doivent être affectés de toute urgence.

A l'école élémentaire du RPI de Bacqueville-en-Caux, la suppression d'une classe, pour 4 élèves de moins sur une école de 6 classes - alors que les cohortes à venir sont plus importantes que celles sur le départ – laisse penser que la réouverture sera inévitable l'an prochain tandis que la fermeture est évitable cette année. Pourquoi déstabiliser toute une organisation d'école, impliquant des répartitions imparfaites alors que les élèves sont là dans cette école de milieu rural.

Ces situations, ne sont que des exemples. Ils illustrent la pénurie généralisée dans l'école publique. Nous manquons de tout : infirmières, médecins, assistants sociaux, personnels administratifs, AED, AESH, CPE, enseignants, personnels de direction ...

Cette pénurie des postes se traduit aussi à travers la crise du remplacement. La départementalisation des moyens de remplacement n'y change rien : il faut créer des postes à hauteur des besoins et par type de mission (remplacements courts, pondérations REP +, remplacements longs, ASH, formation continue) accessibles via le mouvement intra-départemental.

Pour y pallier, la FNEC FP FO demande les créations de postes nécessaires et le recrutement immédiat sous statut des 12 candidats sur liste complémentaire du CRPE M2 et des 31 candidats sur liste complémentaire au CRPE L3 en Normandie.

Concernant l'inclusion, la FNEC FP FO réitère sa demande d'abandon des PAS. En Seine Maritime, 6 PAS ont été créés à la rentrée 2025 et 17 à la rentrée 2026. Ces créations se font au détriment des postes d'enseignants en classe, des postes de remplaçants, des postes d'enseignants spécialisés prenant directement en charge les élèves et se rajoutent aux conséquences désastreuses des suppressions de postes dans les écoles.

Nous exigeons que les postes utilisés pour la mise en place de ces pôles soient restitués immédiatement afin d'annuler les fermetures de classes et ouvrir les postes nécessaires en milieu ordinaire ou spécialisé.

L'acte 2 de l'Ecole inclusive, ce n'est pas seulement le déploiement des PAS. C'est aussi le déploiement de projet expérimentaux, tels que le « dispositif inclusif » à Déville-Lès-Rouen. Ce dispositif crée directement 8 places d'IME au sein de l'école, afin que les élèves soient inclus en toutes circonstances en milieu ordinaire, sans enseignement spécialisé et adapté. Attribuer une place d'IME (qui n'en n'est pas



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
*FORCE OUVRIERE***

Section de Seine Maritime

Immeuble Jules Ferry Rue de l'Enseigne Renaud 76000 Rouen

Téléphone : 02 35 89 47 32 – fnec-fo.rouen@orange.fr

une) en milieu ordinaire, aux élèves en attente de place prive ces élèves de la scolarisation à laquelle ils ont droit : un enseignement spécialisé et des soins dans un environnement adapté.

Les personnels ne se sont pas laissés faire, ils ont compris que la bienveillance n'était pas la généralisation de l'inclusion et ont arraché, par leur mobilisation et avec l'aide du syndicat, l'intervention d'un enseignement spécialisé à mi-temps sur le dispositif.

Mais cette demi-solution n'est pas une réponse satisfaisante. Contrairement à ce qui est prétendu, ce n'est pas l'emploi du temps qui peut déterminer les responsabilités de l'encadrement de ces élèves. S'ils demeurent sous la responsabilité d'un enseignant spécialisé la moitié du temps, qu'advient-il de l'autre moitié, celle où ils seront inclus dans les classes ordinaires ? Pour la FNEC FP FO, l'expérimentation ne peut justifier la dérèglementation. Nous demandons l'abandon de ce projet et la création de toutes les places nécessaires au sein des ESMS.